

MERVILLE

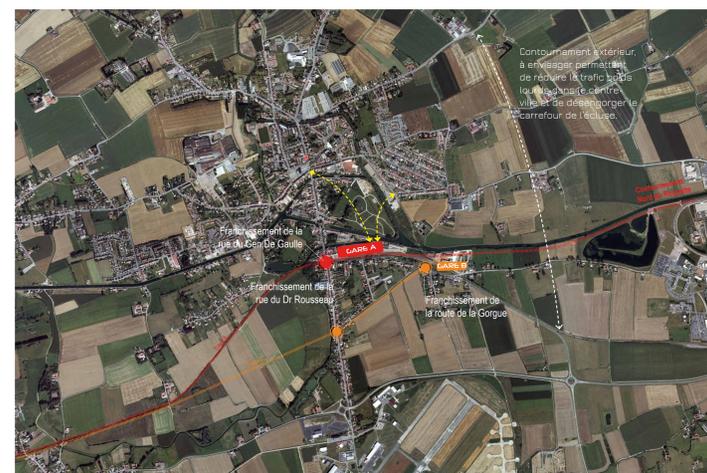
APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

ANCIEN QUARTIER DE LA GARE ET FRICHES ENGRAIS NORD FRANCE

L'Approche Environnementale sur l'Urbanisme (AEU) est une étude dont la méthodologie a été établie par l'ADEME et la Région Nord Pas-de-Calais. Il s'agit de réaliser une analyse, dès les prémices d'un projet urbain, afin de croiser les potentialités urbaines des lieux et les enjeux environnementaux.

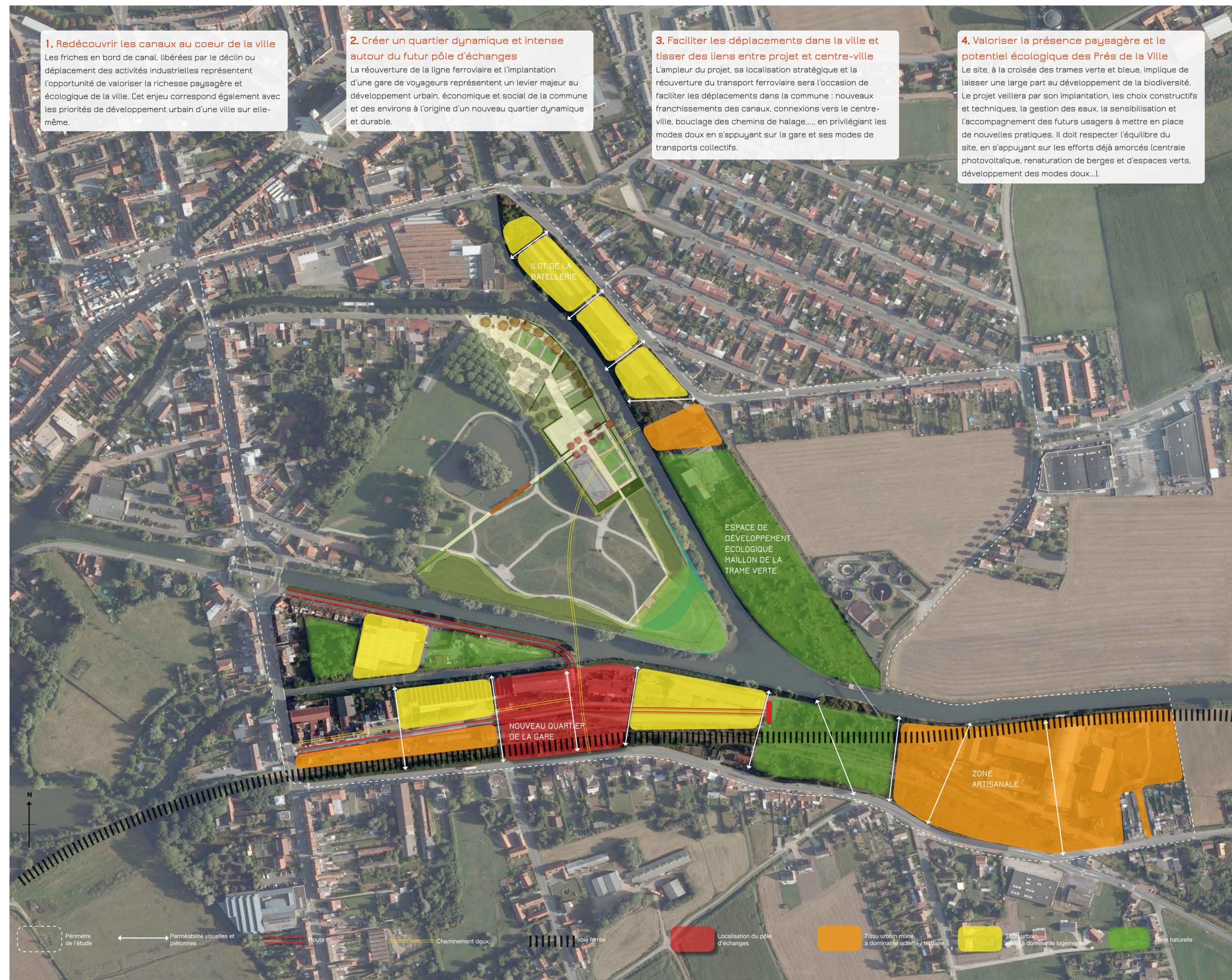
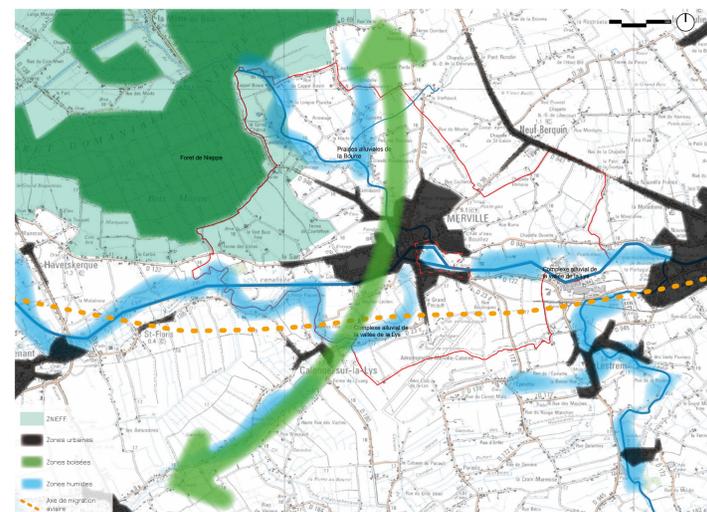
L'AEU lancée à Merville concerne les friches Engrais Nord France et le quartier de l'ancienne gare, soit un site de 16,9 ha. L'analyse passe en revue les thématiques environnementales suivantes : l'énergie, le climat, les déplacements, le bruit, la bio-diversité, les déchets, l'eau et l'assainissement. Les enjeux urbains concernent plus spécifiquement les principes de déplacements dans la ville, les besoins programmatiques (logements, équipements, commerces,...), les gabarits et statut des voies existantes et créer, les prescriptions concernant les bâtiments (hauteurs des constructions, implantations, architecture,...).

ARMENTIÈRES > MERVILLE RÉOUVERTURE DE LA LIGNE POUR LE TRANSPORT DE VOYAGEURS



Le travail amorcé par la Région Nord-Pas-de-Calais, Réseau Ferré de France et la ville de Merville permet de ressermer aujourd'hui les possibilités de réouverture de la ligne ferroviaire à deux tracés au niveau de la commune. L'étude s'appuie également sur la réflexion concernant la création d'un contournement routier de la ville par l'Est, destiné à réduire le trafic poids lourds dans le centre-ville.

CONTEXTE ÉCOLOGIQUE UN TERRITOIRE À LA RENCONTRE DE GRANDS ENJEUX ÉCOLOGIQUES





MERVILLE

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

Le projet urbain s'implante à l'interface de la ville (routes d'Estaires et de La Gorgue) et des canaux encadrant les Prés de la Ville. Le programme et la volumétrie des constructions :

- renforceront la dynamique urbaine autour de commerces, services et bureaux,
- développeront les espaces de nature et en favoriseront la mise en réseau par la renaturation des berges et la création de percées végétales dans les îlots,
- feront bénéficier les nouveaux logements et bureaux des vues sur le paysage (canaux, Prés de la Ville ou prairies environnantes), mais également depuis les espaces publics.

Les bâtiments s'implanteront de manière à créer des fronts bâtis le long des voies existantes tout en préservant des points de vue vers les canaux et les Prés de la Ville. La création de deux passerelles piétonnes permettra de faciliter les déplacements dans la ville et renforcera la desserte de la nouvelle gare pour les piétons et cycles.

1 LES PRÉS DE LA VILLE

Revalorisation écologique des espaces verts et développement de l'aire de loisirs par le cabinet Bocages Architecte - paysagiste.

2 RESTRUCTURATION DES RIVES DE LA FRICHE ENGRAIS NORD FRANCE

- Requalification de la route d'Estaires en voie d'entrée de ville (caractère plus urbain, plantation d'arbres et ralentissement des véhicules)
- Construction de 120 logements intermédiaires et collectifs tournés vers les canaux et le parc (orientation Sud)
- Construction de commerces (1000 m²) et de bureaux (1200 m²) le long de la route d'Estaires

3 ESPACE NATUREL PRÉSERVÉ, PARTICIPANT À LA TRAME VERTE ET BLEUE

- Zone inondable.
- Extension potentielle des Prés de la ville et de la zone de tranquillité écologique.
- Création de jardins potagers individuels et partagés envisagée.

4 ILOT DE LA GARE

Implantation de nouvelles constructions afin de raccorder la ville, le paysage et la nouvelle gare. Cette nouvelle entité sera connectée au reste de la ville et accueillera des logements, commerces et services en lien avec la gare, profitant de cet emplacement privilégié à la lisière du parc et au bord du canal.

5 CRÉATION D'UNE ZONE ARTISANALE ET ACTIVITÉ

La localisation de cette zone d'activité artisanale est stratégique. Elle se trouve à la fois proche de la gare, et au sein même de la ville, offrant la proximité à de nombreux services.

